

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

SCAV - 20, faubourg des Capucins, 2800 Delémont

Données concernant l'entreprise :

20, faubourg des Capucins CH-2800 Delémont

t +41 32 420 52 80 f +41 32 420 52 81 secr.vet@jura.ch secr.lab@jura.ch

Prérequis pour l'obtention d'un préavis favorable pour patente ou permis (Demande SEE)

Ν	om d	e l'en	treprise:
Α	dress	se :	
Н	oraire	es: _	
Ν	om d	e la p	ersonne responsable :
D	ate d	e nais	ssance de la personne responsable :
Ν	° de 1	téléph	one et email de la personne responsable :
Ν	° ent	repris	e (à remplir par le SCAV) :
Α	dress	se de	réception du rapport :
de D	evra (ocu n	être re nenta	cuments mentionnés ci-après devront être présentés. Chaque point du présent document enseigné. Toute demande incomplète sera sanctionnée d'un préavis défavorable.
al	limer	ntaire	s et les objets usuels art. 73-85) :
			ept écrit d'autocontrôle adapté à l'entreprise et à son activité. Guide des Bonnes s GastroSuisse ou concept jugé équivalent, comprenant notamment :
			Un descriptif exhaustif de l'entreprise, de son organisation et de ses activités, y compris ;
			Un organigramme avec le nom des personnes responsables ;
			Un plan / croquis des locaux d'exploitation, avec indication de l'emplacement des différents équipements, ainsi que l'indication des différents flux (personnel, marchandises, déchets) ;
			Une analyse des risques exhaustive, commençant à l'achat des marchandises jusqu'à l'assiette du client, en passant par le stockage, la préparation et la vente/le service ;
			Des directives de travail (plan de nettoyage, fiches de relevés des températures, journal de fabrication, directive pour la gestion des déchets) adaptées et permettant la maîtrise des risques identifiés.
		Une	carte des mets.
		Un c	oncept écrit d'identification et de déclaration des ingrédients allergènes.
		Un c	oncept écrit de retrait et rappel.

Exigences concernant les locaux (Ordonnance sur l'Hygiène dans les activités liées aux denrées alimentaires art. 6-19) :

	x d'exploitation :
	L'ensemble des locaux d'exploitation doivent être sains, exempts de moisissures, et conçus de manière à être entretenus facilement.
	Description:
	Exemples : locaux assainis, peinture neuve et sol refait.
Locau	x de production :
	Surfaces murales, sol et plafond lisses, lavables et résistants ;
	Ventilation naturelle ou mécanique suffisante. Si besoin hotte d'extraction à prévoir selon activité (friture, cuisson) ;
	Eclairage naturel ou artificiel suffisant. Sécuriser les éclairages artificiels ;
	Surfaces de travail suffisantes et permettant un travail fluide et organisé ;
	Equipements en bon état et facile à entretenir ;
	Installations de stockage en froid positif et négatif adaptées, en bon état.
	Description:

Exemples : surfaces murales et sol en carrelage, hotte aspirante sur tous les équipements de cuisson, 2 cellules de refroidissement neuves, etc.

de	ne plonge réservée à la vaisselle ainsi qu'une plonge réservée aux nettoyages des denrées evront être prévues. Le lave-mains peut éventuellement être installé au niveau de la plonge aisselle. Le lave-mains ne peut pas correspondre à celui dédiés aux toilettes.			
D	escription:			
E)	xemples : plonge double, bac équipé, lave-mains séparé à l'entrée de la cuisine.			
Sanitaires :				
	es sanitaires doivent être disponibles pour le personnel. Ils doivent être équipés d'un stributeur de savon bactéricide ainsi que d'un distributeur de papier à usage unique.			
☐ Le	es sanitaires devront être équipés d'une aération suffisante, naturelle ou mécanique.			
D	escription:			
Ex	xemples : ventilation mécanique neuve, poste d'hygiène pour les mains neuf.			
Par sa signature, la personne responsable s'engage et atteste de la véracité des informations fournies.				
Lieu et date :				
Signature:				

Lave-mains et éviers :

Ce formulaire dûment complété et signé doit être envoyé au SCAV par courrier ou e-mail :

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Fbg des Capucins 20, 2800 Delémont
secr.lab@jura.ch ou secr.vet@jura.ch

T +41 32 420 52 80